

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LYXOR EPSILON GLOBAL TREND FUND A-EUR (le « Fonds »)

ISIN : IE00B61N8946 : compartiment de la société d'investissement LYXOR INVESTMENT STRATEGIES PLC (la « Société ») domiciliée en Irlande.

Géré par Lyxor Asset Management S.A.S. (« LAM »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à générer une appréciation du capital à moyen ou à long terme en mettant en œuvre la stratégie Lyxor Epsilon Global Trend Strategy, en investissant principalement dans des contrats à terme et des options négociés sur des marchés boursiers organisés. La stratégie d'investissement du Fonds Lyxor Epsilon Global Trend offre une exposition à plusieurs classes d'actifs sur les marchés mondiaux (y compris des actions, des obligations, des taux d'intérêt et des devises) et à la volatilité de ces classes d'actifs, conformément à un processus d'investissement fondé sur un modèle systématique. Ce processus fondé sur un modèle systématique vise à mettre en œuvre une stratégie de suivi des tendances qui cherche à identifier les tendances des prix, à la hausse comme à la baisse, et à capitaliser sur celles-ci. Ce processus repose sur des signaux quantitatifs (certains d'entre eux sont l'évolution des prix et les signaux de volatilité), combine des approches à moyen et à long terme et fait l'objet d'améliorations continues apportées par une équipe de recherche dédiée.

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : Instruments financiers dérivés (IFD), obligations structurées, titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire, dépôts bancaires et instruments quasi-monétaires.
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : la Valeur liquidative par action est calculée chaque Jour ouvrable ou tout/tous autre(s) jour(s) que les Administrateurs peuvent fixer et notifier préalablement aux Actionnaires.
- **Rachats** : les demandes de rachat doivent être reçues tout Jour ouvrable au plus tard à 12 h, heure d'Irlande, afin d'être exécutées sur la base de la Valeur liquidative du jour calculée le jour suivant.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus repose sur le niveau de risque maximal que le gérant peut prendre tout en observant la stratégie du Fonds, ainsi que sur sa performance, le cas échéant. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 5. La catégorie 5 indique que, dans des conditions normales de marché, une perte en capital significative est possible. La valeur de votre investissement pourra varier de manière significative et enregistrer des fluctuations quotidiennes supérieures à la moyenne, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

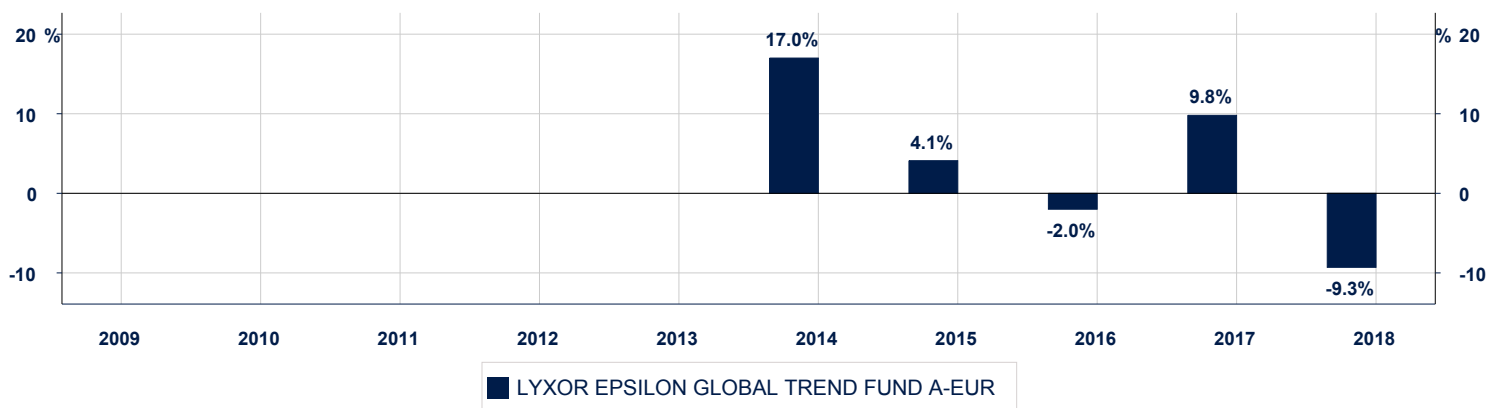
Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Jusqu'à 5 %.
Frais de sortie :	sans objet.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	1,89 %.
Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2018 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	0,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La commission de performance de la classe correspond à 15 % de l'augmentation nette réalisée et non réalisée de la VL.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 31 juillet 2013.

PERFORMANCE ANNUELLE DE LYXOR EPSILON GLOBAL TREND FUND A-EUR (en %)



Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank, Succursale d'Irlande.
- **Informations supplémentaires :** D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.
- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.lyxorfunds.com.
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.lyxor.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Lyxor Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2019.